

Arrêté temporaire n°26-AT-0023
Portant réglementation du stationnement et de la circulation

LA TRAVERSIERE

Le Maire de Sèvremont,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 413-1 et R. 417-10,

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription,

VU la demande en date du 11/02/2026 émise par ECO-FRANCE demeurant 918 avenue de la Confluence 47160 DAMAZAN représentée par Monsieur Florian POLLET pour le compte de ENEDIS - demeurant 25 Quai Félix Faure 49007 ANGERS représentée par Monsieur Alexandre HERAUD aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation du stationnement et de la circulation,

CONSIDÉRANT que des travaux sur réseaux ou ouvrages électriques rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement et de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 19/02/2026 au 19/03/2026 à LA TRAVERSIERE,

ARRÊTE

Article 1

À compter du 19/02/2026 et jusqu'au 19/03/2026, les prescriptions suivantes s'appliquent à LA TRAVERSIERE :

- Le dépassement des véhicules, autres que les deux-roues, est interdit ;
- Le stationnement des véhicules légers est interdit la journée. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de l'entreprise exécutant les travaux. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route et passible de mise en fourrière immédiate ;
- La vitesse maximale autorisée des véhicules est fixée à 50 km/h ;

Article 2

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, ENEDIS ou son représentant.

Article 3

Le Maire de Sèvremont est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Sèvremont, le 13 février 2026

Le Maire de Sèvremont



Jean-Louis ROY

DIFFUSION:

- ENEDIS -
- Le Maire de Sèvremont
- HERVOUET France
- Car du Bocage
- SCOM 85
- Maire délégué de Saint-Michel-Mont-Mercure
- Gendarmerie Pouzauges

- Centre de secours - Pouzauges
- SOVETOURS
- Transport scolaire Pouzauges
- Poste Pouzauges
- ECO-FRANCE

ANNEXES:

Demande d'arrêté de circulation

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : ECOFRANCE Prénom :
Dénomination : Représenté par : POLLET Florian
Adresse Numéro : 918 Extension : Nom de la voie : Avenue de la Confluence
Code postal 47160 Localité : DAMAZAN Pays : FRANCE
Téléphone 0752025700 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : samantha.geoffroy @ outlook.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ENEDIS DR PAYS DE LA LOIRE Prénom : HERAUD ALEXANDRE
Adresse Numéro : 25 Extension : Nom de la voie : QUAI FELIX FAURE
Code postal 49007 Localité : ANGERS Pays : FRANCE
Téléphone 0698731068 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : alexandre.heraud @ enedis.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : La Traversière
COORDONNÉES GPS : 46.85063116 -0.871239565
Code postal 85700 Localité : SEVREMONT

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : AMELIORATION ET/OU CREATION DE PRISE DE TERRE PAR FORAGE
Date prévue de début des travaux : 19022026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 03

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 30 Date de début de réglementation 19022026
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers
poids lourds

Stationner

véhicules légers
poids lourds

Dépasser

véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : ECOFRANCE Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel : @

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêt est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le :

Nom : GEOFFROY Prénom : SAMANTHA Qualité : SECRETAIRE ADMINISTRATIVE